

Rapport d'inspection N°16-016850
Inspection de la protection animale en abattoir de
boucherie



Date de l'inspection : 22/04/2016

Partie administrative

Structure d'inspection DDCSPP de la Haute-Vienne
Adresse 39, Avenue de la Libération
CS 33918
87039 LIMOGES CEDEX 1
email ddcsp@haute-vienne.gouv.fr

Inspecteur(s)

Contexte de l'inspection Programmation

Établissement inspecté

Raison sociale/Dénomination REGIE MUNICIPALE L ABATTOIR DE LIMOGES
Enseigne établissement/Dénomination REGIE MUNICIPALE L ABATTOIR DE LIMOGES
N° SIRET / N° NUMAGRIT 44035213600012
Adresse postale 125 RUE DE NEXON
87000 LIMOGES

Interlocuteur(s)

N°ILU 87085001

N°EDE 87085842

Inspection : Activité inspectée

Type d'activité Chaîne d'abattage d'animaux de boucherie
Identifiant de l'unité d'activité LIBRE 87085001_PC
Site d'intervention 87085001_PC-Chaîne abat anx boucherie-REGIE MUNICIPALE L ABATTOIR DE
Méthode Grille : Inspection de la protection animale en abattoir de boucherie, Version 1

Prélèvement(s)

Points de contrôle :

A	Locaux	B - Non conformité mineure
---	--------	----------------------------

L'inspection ante-mortem demande un passage dans les cases.

A01	Environnement, abord, existence, conception, superficie, sectorisation des locaux	A - Conforme
A0101	<i>Quais et zones de réception</i>	A - Conforme
A0102	<i>Logements des animaux tout venant</i>	A - Conforme
A0103	<i>Logements pour animaux à contraintes spécifiques</i>	A - Conforme
A0104	<i>Couloirs de circulation et d'amenée au piège</i>	B - Non conformité mineure
	<i>La configuration de l'aire d'attente ne facilite pas l'avancée des porcs vers le restrainer, des porcs reculent au moment où ils arrivent au restrainer et d'autres s'introduisent à l'envers dans le couloir d'amenée</i>	
A02	Maintenance	A - Conforme
A03	Ventilation	A - Conforme
A04	Éclairage et ambiance sonore	A - Conforme
	<i>Le bruit provient des manipulations des barrières métalliques, et par ailleurs des cris des porcs.</i>	
B	Équipements	B - Non conformité mineure
	<i>Une difficulté pour l'accès au restrainer</i>	
B01	Équipements spécifiques : animaux vivants, mise à mort, saignée	A - Conforme
	<i>matériels de mise à mort des porcs adultes non observés</i>	
B02	Matériels utilisés pour guider les animaux	A - Conforme
	<i>Le 22/04/2016, un lot de porcs ne cesse de tourner dans le parc avant le restrainer, et l'utilisation de l'ASACE a permis de décider l'un d'eux à s'engager dans le restrainer, et les autres ont suivi.</i>	
B03	Matériels d'étourdissement	A - Conforme
	<i>matériels d'étourdissement des porcs adultes non observés</i>	
B04	Matériels de saignée	Pas observé
B05	Matériels d'immobilisation	A - Conforme
	<i>matériels d'immobilisation des porcs adultes non observés</i>	
B06	Matériels de mise à mort des animaux inaptes à l'abattage	B - Non conformité mineure
	<i>Le couteau présent dans la coutelière stockée près de la bouverie n'est pas aiguisé, et c'est celui qui est prévu pour les mises à mort d'urgence</i>	
C	Personnel	B - Non conformité mineure
	<i>Cas particulier des déchargements de nuit</i>	
C01	Tenue de travail	A - Conforme
C02	Connaissance des bonnes pratiques et des étapes essentielles de maîtrise de la gestion de la protection animale	B - Non conformité mineure
	<i>Il n'y a pas de personnels dotés de certificats de compétence pour les déchargements d'animaux la nuit Une convention est à l'état de projet pour une signature avec les gros usagers (3 livraisons par mois au moins), qui prennent en charge les livraisons de nuit en présence du gardien et en l'absence des bouviers. Les chauffeurs qui ont des CAPTAV déchargent les animaux, s'engagent à respecter les MON, et remplissent un registre avec les nombres et les remarques.</i>	
C03	Instructions spécifiques disponibles sur site	B - Non conformité mineure
	<i>Le tableau sur les consignes des logements qui est affiché en bouverie, du côté des porcs, est à modifier pour tenir compte des divisions récentes des cases; il manque l'affichage des paramètres d'intensité et de temps pour les pinces à électronarcose, près du restrainer</i>	
D	Fonctionnement	B - Non conformité mineure
	<i>Des porcs ne reçoivent pas de repas sur un temps supérieur à une journée</i>	

D01	Comportement du personnel et application des MON	B - Non conformité mineure
	<i>Le 18/04/2016, 2 truies sont en porcherie en vue d'un abattage le lendemain mardi 19/04, venant du Gaec . dernier repas à 18h le 17/04, et un abattage a eu lieu le matin du 18/04/2016;</i>	
D0101	<i>Déchargement, circulation, logement, amenée au poste d'abattage</i>	<i>A - Conforme</i>
	<i>Les bouviers réussissent plus facilement à faire avancer les porcs vers le restrainer lorsque ils sont 2 au niveau de la case d'attente, un vers le restrainer, et un à l'arrière des porcs avec un movet et une planche</i>	
D0102	<i>Immobilisation</i>	<i>A - Conforme</i>
D0103	<i>Étourdissement</i>	<i>A - Conforme</i>
	<i>Les 11 porcs contrôlés présentent une perte de conscience à la sortie du restrainer.</i>	
D0104	<i>Mise à mort</i>	<i>A - Conforme</i>
	<i>Pendant l'observation de la saignée sur 10 porcs, l'opérateur de saignée a apposé la pince à électronarcose disponible à son poste, après observation de faibles signaux assimilables à une faible reprise de conscience</i>	
D0105	<i>Mise à mort des animaux inaptes à l'abattage</i>	<i>Pas observé</i>
	<i>pas de cas le jour de l'inspection</i>	
D02	Vérification, résultats du contrôle interne, réactivité	B - Non conformité mineure
	<i>L'affichage des paramètres d'intensité et de temps pour les pinces à électronarcose, près du restrainer, ne sont pas encore affichées, malgré des demandes du SVI</i>	
D0201	<i>Mise en œuvre du contrôle interne de l'application des MON</i>	<i>A - Conforme</i>
	<i>Le RPA ne contrôle pas la protection animale des porcs</i>	
D0202	<i>Exploitation des résultats de ce contrôle interne</i>	<i>A - Conforme</i>
E	Enregistrements, agréments, autorisations	Sans objet
	<i>une insensibilisation constante des porcs</i>	
E01	Autorisation de déroger à l'obligation d'étourdissement avant abattage	Pas observé
	<i>une insensibilisation constante des porcs</i>	
F	Plan de maîtrise sanitaire	B - Non conformité mineure
	<i>Le PMS ne comprend pas les surfaces de tous les lieux d'hébergement, quais, cases, couloirs, ni les capacités des stabulations, ni les cadences selon les âges et catégories d'abattage (porcs charcutiers, porcs adultes)</i>	
F01	Descriptif des activités concernant les animaux vivants	B - Non conformité mineure
	<i>Le PMS ne comprend pas de descriptif général des activités concernant les animaux vivants, mais les fiches de postes sont renseignées</i>	
F02	Plan de formation du personnel	A - Conforme
F0201	<i>Plan de formation relatif à la protection animale opérateur/RPA</i>	<i>A - Conforme</i>
F0202	<i>Certificats de compétence opérateur/RPA</i>	<i>A - Conforme</i>
G	Modes opératoires normalisés relatifs à la protection animale (MON)	A - Conforme
G01	MON relatif à réception et attente des animaux et à l'organisation des abattages	B - Non conformité mineure
	<i>Dans le MON KOOK 1 il n'est ni écrit " Les bouviers circulent dans toutes les travées à leur arrivée pour voir les animaux hébergés pendant la nuit." ni mentionné que les chauffeurs déchargent seuls les animaux parfois le jour, en respectant les consignes des bouviers, et la nuit pour ceux, à terme dont les employeurs signeront une convention avec l'abattoir de Limoges.</i>	
G02	MON relatif aux manipulations	Pas observé
G03	MON relatif à l'immobilisation	Pas observé

G04	MON relatif à l'étourdissement et au contrôle de son efficacité	Pas observé
G05	MON relatif à la mise à mort	Pas observé
G06	MON relatif à la gestion des animaux à problèmes	Pas observé

Évaluation globale de l'inspection

Évaluation de l'inspection : B - Non conformité mineure

Commentaire : Le fonctionnement est globalement satisfaisant. La configuration des locaux conduit à des difficultés d'avancée de certains lots vers le restrainer

Signature

Inspecteur(s)

Le 02/05/2016